

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 juillet 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS1436

présenté par

Mme Clapot, Mme Dupont, Mme Pompili, Mme Rilhac, M. Pacquot, M. Giraud et M. Bordat

ARTICLE 7

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« de restauration et de renaturation »

les mots :

« de compensation, de restauration et de renaturation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarté.